

Il était une fois

## Le passage à l'Europe

**L**e choix «préalable» de sauvegarder l'euro dans la tempête financière actuelle n'est pas d'ordre économique, pas plus que ne l'a été sa fondation, après la chute du mur de Berlin. Il puise ses origines dans des sources plus profondes qui sont, pour l'Allemagne, la France et d'autres pays, leur rapport à l'Histoire, leur propre place sur le continent, leur vision de l'avenir. En ce sens, affirme Luuk van Middelaar, «il est impensable de briser le cercle européen». Le philosophe et historien néerlandais qui tient ces propos vient de mettre sa plume au service du président de l'Union, le Belge Herman van Rompuy. Auparavant, il avait déposé dans la bibliothèque européenne une somme de réflexions originales propres à forcer l'impasse agaçante de nos perceptions désillusionnées\*

On a l'habitude de voir l'UE en deux pôles opposés : l'un est Bruxelles et toutes les institutions communautaires, parlement, tribunal, qui «font l'Europe», l'autre les Etats membres, qui la freinent, qui chipotent sur les «sacrifices de souveraineté», bref, qui ne la «font pas», voire même la sabotent. De sommet en sommet, on mesure ce qui a été concédé ou repris à la Commission par les Etats et, constatant que les politiques communes prennent du retard sur les politiques nationales, on se plaint de la déperdition du projet européen. On croit ainsi pouvoir constater que plus personne n'y croit, que les Etats reprennent leurs billes, que l'Union était une belle idée, mais qu'elle se meurt.

Or, dit van Middelaar, l'angle de vue est faux. Braqués sur l'opposition Communauté/Etats, on a manqué de voir l'espace original dans lequel se construit bel et bien l'Union, depuis soixante ans.

Pour le distinguer, l'auteur néerlandais dessine l'Europe politique en trois sphères. Une sphère «externe» qui est celle des relations des Etats européens entre eux ou avec le voisinage. Elle est



Joëlle  
Kuntz



**Moins désunis qu'on ne le croit.**  
Photo de famille à Bruxelles  
30 JANVIER 2012

dominée par les notions classiques d'équilibre et de rapports de force, son moyen extrême est la guerre quand sont épuisés les recours pacifiques Cette Europe, diplomatique et militaire, se mêle de tout, deux de ses Etats sont au Conseil de sécurité de l'ONU et détiennent la bombe

La deuxième sphère, dite «interne», est celle qui est régie par les traités européens depuis le pacte fondateur de 1951 de la mise en commun du charbon et de l'acier Une Haute Autorité, devenue Commission, est autorisée à prendre des décisions au nom d'un intérêt général européen, sous la surveillance d'une Cour veillant au respect des traités Comme le disait Robert Schuman, «désormais, les traités devront créer non seulement des obligations mais des institutions, c'est-à dire des organismes supranationaux dotés d'une autorité propre et indépendante» L'esprit «communautaire» est ainsi appelé à prendre le pas sur l'esprit «national» La sphère «in-

terne» porte la logique du projet européen qui, du fait des traités, n'est plus une utopie mais un chantier concret où travaillent les Etats

En soixante ans, ce chantier n'a cependant pas abouti comme prévu à une unification des Etats La Commission et le Parlement n'ont pas acquis un statut de gouvernement et de législateur européens En revanche, affirme van Middelaar, c'est dans une troisième sphère, qu'il appelle «intermédiaire», située entre le communautaire et le national, que se sont logées les nouvelles En effet, les relations particulières que les «Etats membres» ont commencé à entretenir en tant que membres ont changé leur propre vision de leur souveraineté et de leur participation à l'Europe D'abord, le cercle de leurs ambassadeurs permanents à Bruxelles, animé d'un fort esprit de club, a pu jouer le rôle de négociateur informel pour désamorcer maints conflits Lorsque se sont ensuite formalisées les réunions régulières des ministres, un

corps politique européen est apparu, à même d'assumer des responsabilités à l'égard des populations des Etats membres Si ce corps a grandi aux dépens des ambitions fédéralistes et communautaires, ça n'a pas été pour défaire l'Union mais pour la faire en intégrant la réalité des histoires nationales de chacun

Le tournant, dit van Middelaar, c'est 1965 et la fameuse chaise laissée vide à Bruxelles par de Gaulle L'enjeu de cette première crise constitutionnelle était l'entrée en vigueur du processus de décision à la majorité, prévue dans le Traité de Rome Une suite de malentendus et de malentendus avait dressé la France contre la Commission, avec pour résultat le refus de la France, seule de son avis, de siéger à Bruxelles A un contre cinq, de Gaulle demandait un réexamen des prérogatives respectives des Etats et de la Commission Il obtint le «compromis du Luxembourg», un accord politique que van Middelaar compare à l'Edit de Nantes il mettait en présence deux conceptions inconcilia-

bles de l'ordre européen et les contraignait à vivre en rapport l'une avec l'autre «Les Français reconnaissaient la réalité juridique du pacte fondateur qu'ils n'avaient pas réussi à modifier Quant aux Cinq, ils reconnaissaient la réalité politique d'intérêts nationaux cruciaux qu'on ne saurait supplanter au nom de l'Europe» La «sphère intermédiaire» allait devenir le lieu où se travaillerait au cours du temps cette double nécessité du droit communautaire et de la politique des Etats membres La création du «Conseil européen», dix ans plus tard, confirmerait la transformation de l'Europe en un corps politique «d'Etats membres» toujours plus étroitement unifiés

L'attitude des gouvernements dans la crise actuelle corrobore l'analyse de van Middelaar le «passage à l'Europe» a bien eu lieu, mais pas là où on l'attendait

\* **Le passage à l'Europe, Histoire d'un commencement**, Luuk van Middelaar, Gallimard Bibliothèque des Idées, 2012